

Futures législations du Net : Internet ou Minitel 2.0 ?

Majooors
France

~~Web~~ Images[©] Musique[©] Textes[©] Video[©]

[DRM] +

Recherche libre

J'ai de l'argent

Rechercher dans ~~Web~~ Répertoire des majors

Nouveau ! [Nous contrôlons votre ordinateur](#)

Le contrôle exclusif des majors est disponible en : [RootKit](#)

[Trésorie](#) - [Solution de domination](#) - [À propos de l'enfer](#) - [Majooors internationale](#)

(image empruntée sur le site <http://www.guim.fr/blog/2006/07/>, apparemment sous licence « Creative Commons »)



Le projet loi HADOPI

- Acronyme « Haute Autorité pour la Diffusion des Oeuvres et de la Protection des droits sur Internet »
- Origines du projet de loi
 - Rapport Oliiviennes (PDG de la FNAC) en Septembre 2007.
 - Signature d'un accord le 23 Novembre 2007 par « 42 entreprises ou organisations représentatives ».
- Conséquences

Introduction d'une riposte graduée en cas de délit de téléchargement de contenus artistiques (seulement ?) numériques protégés par des droits d'auteurs.
- Nouveau nom du projet de loi

« HADOPI » devient « Création et Internet », moins facile de trouver sur votre outil de recherche préféré.



Contenu du projet de loi HADOPI

- Chaque client d'un FAI sera responsable
« Le titulaire de l'accès à Internet aura donc l'obligation de veiller à ce que celui ci ne fasse pas l'objet d'une utilisation aux fins de porter atteinte aux droits de propriété littéraire et artistique » .
- Riposte graduée
 - Injonction par courrier électronique.
 - Confirmation de l'injonction par courrier officiel.
 - Suspension du droit d'accès à Internet.
 - Déclencheur possible d'autres poursuites civiles ou pénales.
- Contrôle actif des « box »
Possibilité pour le FAI d'utiliser des méthodes techniques pour empêcher l'utilisation délictueuse de l'accès internet (blocage individualisé des ports de communications mis en cause).



L'opposition à HADOPI

- Le projet de loi est contesté / rejeté par
 - L'ensemble des acteurs « LL »: FSF / AFUL / APRIL / ...
 - ARCEP: Régulateur des communications en France
 - ISoc France (chapitre français de l'*Internet Society*)
 - le Parlement européen et certains députés Français
 - la CNIL
 - Les fournisseurs d'accès à Internet
 - de nombreux sites informatiques proposent des pétitions.
- Avis (consultatif) du Conseil d'État

Ne s'oppose pas au projet de loi, mais a remis en cause certaines clauses d'application, dont le filtrage actif.

Il demande aussi à ce que les défendants aient des droits de contestation et que les conséquences financières soient limitées à 5000 €.

Autre conséquence majeure de l'avis du CE : report de l'examen de la loi à septembre.



À venir : ACTA, la mort du P2P ?

- Acronyme « Anti-Counterfeiting Trade Agreement »
- Accord SECRET dévoilé par [WikiLeaks](#). Le gouvernement américain actuel veut qu'il soit en place d'ici la fin de l'année.
- Correspond à une généralisation (US, Canada, Mexique, Union Européenne, Suisse, Japon, Corée) des lois de protection de propriété industrielle américaines **sans possibilité de modification du traité** par les signataires.
- Exclusion des droits de copie privée pour les supports numériques (CD / DVD / P2P ...) .
- **Validation immédiate de tous les brevets** dans tous les pays signataires. Cela rendrait immédiatement valable tous les brevets logiciels, longtemps (et encore) combattus en Europe.
- Contrôle de l'usage et de la diffusion de logiciels associés à la sécurité, à la diffusion P2P, et à l'anonymat sur Internet.



Quelques liens...

- [PROJET DE LOI relatif à HADOPI \(document PDF\)](#).
- [La Quadrature du net](#), site militant coordonné par Christophe Espern.
- [Chat avec Christophe Espern du 18/06 sur LeMonde.fr](#)
- [Page A.C.T.A. sur Wikipedia](#), en anglais seulement.

